



GUIDE DES FORMATIONS

EDUCATEURS - DIRIGEANTS - ARBITRES

2022-2023

MISE A JOUR : 18 AOÛT 2022

SUIVEZ NOUS SUR

SOMMAIRE

CLIQUEZ SUR LA RUBRIQUE SOUHAITÉE

EDITO	5
LA FORMATION AU COEUR DE L'ACTION DE LA LIGUE.....	6
PRÉSENTATION DE L'IR2F.....	7
Philosophie et Rôle.....	8
Organigramme.....	9
Organigramme.....	10
Contacts.....	11
FORMATION DES EDUCATEURS.....	12
Parcours de Formation des Educateurs.....	13
Dispositions financières relatives à la Formation.....	14
Retrouvez sur le site de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football les dispositions financières 2022-2023 relatives à la Formation dans la partie « D » du document :.....	14
Calendrier de Formation des Educateurs.....	15
CERTIFICAT FÉDÉRAL DE FOOTBALL 1.....	15
<i>MODULES U9– U11.....</i>	<i>15</i>
CERTIFICAT FÉDÉRAL DE FOOTBALL 2.....	17
<i>MODULES U13– U15.....</i>	<i>17</i>
CERTIFICAT FÉDÉRAL DE FOOTBALL 3.....	18
<i>MODULES U17– U19– Séniors.....</i>	<i>18</i>
CERTIFICAT FÉDÉRAL DE FOOTBALL 4.....	19
<i>MODULES ASSOCIATIF– SPORTIF/EDUCATIF.....</i>	<i>19</i>
MODULES SPÉCIFIQUES.....	20
<i>MODULE ARBITRAGE.....</i>	<i>20</i>
CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ.....	21
<i>MODULE U6/U7.....</i>	<i>21</i>
<i>MODULES GARDIENS DE BUT : INITIATION - ENTRAÎNEMENT.....</i>	<i>22</i>
<i>MODULES FUTSAL BASE : INITIATION - ENTRAÎNEMENT.....</i>	<i>23</i>

<i>MODULES BEACH SOCCER : INITIATION - ENTRAÎNEMENT</i>	24
<i>MODULE FOOTBALL ET HANDICAPS</i>	25
<i>CERTIFICAT FÉDÉRAL DE PRÉPARATION ATHLÉTIQUE</i>	26
ATTESTATION COMPLÉMENTAIRE.....	27
<i>MODULE FOOTBALL LOISIR</i>	27
ATTESTATION COMPLÉMENTAIRE.....	28
<i>MODULE FITFOOT LOISIR</i>	28
ATTESTATION COMPLÉMENTAIRE.....	29
<i>MODULE ANIMATEUR FOOT URBAIN</i>	29
ATTESTATION COMPLÉMENTAIRE.....	30
<i>MODULE ANIMATRICE FÉDÉRALE DE FOOTBALL</i>	30
CERTIFICATIONS.....	31
Les Formations Professionnelles.....	32
LES FORMATION PROPOSÉES PAR L'IR2F.....	32
<i>Le BMF (Brevet de Moniteur de Football)</i>	32
<i>Le BEF (Brevet d'Entraîneur de Football)</i>	34
Calendrier des Formations Professionnelles.....	36
BREVET EDUCATEUR DE FOOTBALL (BEF).....	36
BREVET MONITEUR DE FOOTBALL (BMF).....	37
<i>(Formation de 191 h + mise en situation professionnelle)</i>	37
BREVET MONITEUR DE FOOTBALL APPRENTISSAGE (BMF APP) <i>(Formation de 400h)</i>	38
RECYCLAGE.....	40
<i>FORMATION CONTINUE DES MONITEURS BMF/BEF (Formation de 16 h)</i>	40
Comment s'inscrire aux formations Educateurs ?.....	41
Deux cas de figure sont possibles :.....	41
FORMATION DES DIRIGEANTS	42
Comment bénéficier d'une Formation Dirigeants ?.....	43
Parcours de Formation des Dirigeants.....	44
Description des Modules.....	45
& Calendrier des Formations.....	45
GESTION ET RESSOURCES FINANCIÈRES.....	45
<i>MODULE PFFD1 : S'APPROPRIER LES CLES DE LA GESTION FINANCIERE</i>	45
<i>MODULE PFFD2 : OPTIMISER LES RESSOURCES FINANCIERES DE SON CLUB</i>	46
GESTION DE CLUB, GESTION DE PROJET.....	47

<i>MODULE PFFD 3 : MOBILISER ET ANIMER UNE EQUIPE AU SERVICE D'UN PROJET</i>	47
<i>MODULE PFFD 4 : DECOUVRIR LA METHODOLOGIE DE PROJET</i>	48
<i>MODULE PFFD 5 : CONSTRUIRE ET PROMOUVOIR UN PROJET</i>	49
<i>MODULE PFFD 6 : ACCOMPAGNER UNE EQUIPE DE FOOTBALL U6 A U11</i>	50
<i>MODULE PFFD 7 : DEVELOPPER LA RESPONSABILITE SOCIALE DE SON CLUB</i>	51
COMMUNICATION.....	52
<i>MODULE PFFD 8 : PREPARER ET ANIMER UNE REUNION</i>	52
<i>MODULE PFFD 9 : DEVELOPPER SON AISANCE A L'ORAL</i>	53
<i>MODULE PFFD 10 : REAGIR FACE A UN CONFLIT</i>	54
FONCTION EMPLOYEUR.....	55
<i>MODULE PFFD 11 : RECRUTER UN SALARIE ET FINANCER L'EMPLOI</i>	55
<i>MODULE PFFD 12 : ACCOMPAGNER LE SALARIE ET DEVELOPPER L'EMPLOI</i>	56
CONNAISSANCE DE L'ASSOCIATION.....	57
<i>MODULE PFFD 13 : (RE)DECOUVRIR LE CADRE ASSOCIATIF DU FOOTBALL</i>	57
<i>MODULE PFFD 14 : MAITRISER L'ENVIRONNEMENT DE L'ASSOCIATION</i>	58
<i>MODULE PFFD 15 : APPREHENDER LES RESPONSABILITES DE L'ASSOCIATION ET DE SON DIRIGEANT</i>	59
Comment s'inscrire aux formations Dirigeants ?	60
Deux cas de figure sont possibles :	60
FORMATION DES ARBITRES	61
Parcours de Formation des Arbitres	62
Calendrier de Formation des Arbitres	63
FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE (FIA).....	63
FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE FUTSAL (FIA FUTSAL)	65
Comment s'inscrire aux formations Arbitres ?.....	66
Deux cas de figure sont possibles :	66
AIDES FINANCIERES POTENTIELLES	68
Aides Fédérales.....	69
BOURSE FORMATION.....	69
BONS DE FORMATION	70
Organismes d'aide.....	71
OPCO : OPERATEUR DE COMPETENCES.....	71
COMPTE PERSONNEL DE FORMATION.....	72
POLE EMPLOI.....	73

EDITO



Daniel FONTENIAUD

Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football

La Formation est essentielle pour les clubs, pour leur développement et leur structuration, et pour l'ensemble des acteurs du football.

La Ligue vous accompagne en mettant en place une offre de formations adaptée et accessible.

Notre IR2F (Institut Régional de Formation du Football) décline sur notre territoire les formations de l'IFF (Institut de Formation du Football de la FFF) à destination de nos éducateurs, de nos dirigeants et de nos arbitres.

Ce Guide de Formation vous permet de retrouver l'ensemble des formations que l'on vous propose tout au long de la saison 2022-2023. Il vous permet également de trouver les dispositifs d'accompagnement concernant la formation avec en particulier les aides financières existantes. Celui-ci est mis à jour de manière permanente, pour vous apporter les informations en temps réel.

Nos équipes administratives et de formateurs sont à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches.

LA FORMATION AU COEUR DE L'ACTION DE LA LIGUE



La Ligue Bourgogne-Franche-Comté s'est résolument engagée, avec le relais des Districts, dans la dynamique liée à la formation. Les élus du Conseil d'Administration considèrent cette thématique comme essentielle et indispensable à la structuration des clubs.

Dans cette optique, l'offre de formation se déclinera de façon duale.

En proximité pour les CFF, les formations décentralisées d'arbitres

et de dirigeants. En centralité pour les titres à finalité professionnelle et certaines formations régionalisées d'arbitres et de dirigeants. Leur déroulement sera privilégié sur le futur site unique de la Ligue à Dijon qui offrira des conditions propices à l'épanouissement des stagiaires et de leurs formateurs. Le regroupement sur cet espace adapté et moderne favorisera une meilleure synergie entre toutes les composantes burgo-comtoises qui contribuent à la pérennité de la formation en faveur des arbitres, des dirigeants et des éducateurs.

En matière d'apprentissage, notre Ligue se distingue en se plaçant dans le top 3 de l'ensemble des Ligues métropolitaines et en étant pionnière, en partenariat avec l'université de Bourgogne et l'IFF, dans le cadre d'un diplôme universitaire dénommé « Animation du football ». Plus de 900 candidatures ont été déposées sur Parcoursup pour une promotion de 32 étudiants.

Ce guide des formations, créé depuis trois saisons, devrait permettre à tous les acteurs du football (arbitres, dirigeants et éducateurs) de pouvoir s'informer et choisir la formation adaptée à leurs attentes. Que les concepteurs de ce guide, en particulier les personnels de la Ligue, soient remerciés pour leur aide précieuse et leur savoir-faire.

Jacques QUANTIN

Président de l'IR2F



PRÉSENTATION DE L'IR2F



Se former pour préparer l'avenir

L'Institut Régional de Formation du Football (IR2F), est l'organisme de formation de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football. Il organise pour le compte de cette dernière l'une des principales missions, définie à l'article I des statuts de la Fédération Française de Football : « *définir et mettre en oeuvre un projet global de formation* ».

Philosophie et Rôle

Pour la Ligue, le développement de la pratique passe par la qualité de l'encadrement au sens large, qu'il s'agisse de bénévoles, de salariés, de sportifs ou d'administratifs. La formation représente un outil privilégié pour tendre vers cet objectif. Se former, c'est acquérir, renouveler, approfondir et enrichir ses connaissances, ses capacités et compétences...

A ce titre, l'IR2F se charge d'organiser et de coordonner la mise en oeuvre de la politique de formation fédérale, actuellement déclinée en plusieurs axes :

Axe 1 : la formation professionnelle des éducateurs, au travers de deux titres à finalité professionnelle proposés sur notre territoire.

Axe 2 : les formations générales proposées au sein d'un catalogue renouvelé chaque année et destinées aux hommes, aux femmes, licenciés de la FFF ou non-licenciés, dirigeants, éducateurs, permanents et bénévoles oeuvrant au sein des clubs, Districts et Ligues.

Axe 3 : le Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants, comportant une douzaine de modules spécifiquement conçus pour répondre aux problématiques des dirigeants de clubs, Districts et Ligues et proposé sur l'ensemble du territoire.

Axe 4 : promouvoir et harmoniser les formations des Arbitres en concertation et avec l'appui des commissions d'Arbitrage régionale et départementale.

Pour toutes ces actions, l'IR2F est à la fois prestataire de formation, et accompagnateur des clubs de notre Ligue dans la mise en oeuvre d'une partie de l'offre fédérale de formation. Enfin, toute l'équipe de l'IR2F se tient à votre disposition pour répondre aux questions que vous vous posez relatives :

1- A la définition de votre projet de formation en fonction de votre profil (particulier, club, District)

2- A la formalisation de votre plan de formation (individuel)

3- Au montage d'actions de formations

4- Au montage de demandes de financements auprès d'organismes financeurs (OPCA, Pôle emploi, collectivités, FAFA Formation)

5- Au suivi post-formation

Organigramme

COMITÉ DE PILOTAGE DE L'IR2F

15 membres

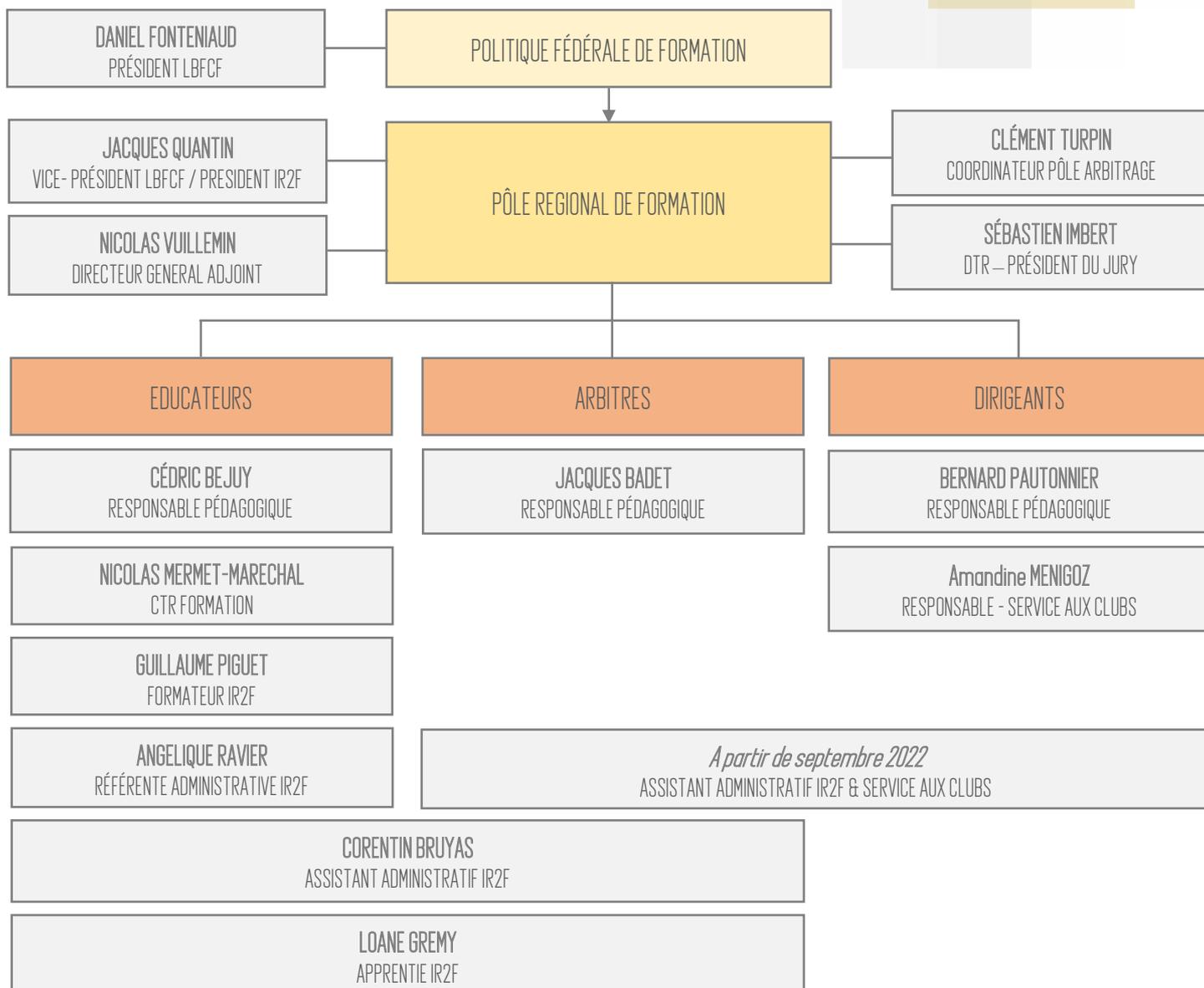
- Jacques QUANTIN - Président
- Roland COQUARD - Vice-Président
- Daniel FONTENIAUD (Président de la Ligue)
- Bernard PAUTONNIER (Membre du CA - Responsable pédagogique du PFFD)
- Christian PERDU (Trésorier de la Ligue)
- Alain RICHARD (Vice-Président en charge de la Communication et du Marketing)
- Thierry WANIART (Membre du CA)
- Nicolas VUILLEMIN (Directeur Général Adjoint)
- Jacques BADET (CTRA - Formation des Arbitres)
- Cédric BEJUY (CTR Formation - Responsable Pédagogique)
- Sébastien IMBERT (Directeur Technique Régional)
- Alain SCARAMAZZA (Responsable des Fonctions Support)
- Nicolas MERMET-MARECHAL (CTR Formation)
- Vincent SZMATULA (Directeur Général)
- Angélique RAVIER (Référente administrative)



BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Organigramme

SCHEMA ORGANISATIONNEL IR2F



Contacts

IR2F :

Siège de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football - 1 Rue Monge - 21000 DIJON



Cédric BEJUY

Responsable Pédagogique - Educateurs

06.77.23.96.34 - cbejuu@bfc.fff.fr



Nicolas MERMET MARECHAL

Chef de Projet Educateurs - CTR Responsable de la Formation de l'Encadrement

07.85.53.45.48 - nmermetmarechal@bfc.fff.fr



Guillaume PIGUET

Formateur IR2F

06.14.10.52.84 - gpiquet@bfc.fff.fr



Angelique RAVIER

Assistante Administrative IR2F - Référente Administrative IR2F

03.73.63.01.76 - aravier@bfc.fff.fr



Corentin BRUYAS

Assistant Administratif IR2F

03.73.63.01.63 - cbruyas@bfc.fff.fr



Loane GREMY

Apprentie IR2F

03.73.63.01.72 - lgremy@bfc.fff.fr



Bernard PAUTONNIER

Responsable Pédagogique - Dirigeants

06.11.73.12.22 - berpaut@aol.com



Amandine MENIGOZ

Responsable du Service aux Clubs

03.73.63.01.67 - serviceauxclubs@bfc.fff.fr



Jacques BADET

Responsable Pédagogique - Arbitrage

07.85.39.53.27 - jbadet@bfc.fff.fr

FORMATION DES EDUCATEURS



« Chacun est le fruit d'une éducation mais le plus grand éducateur, c'est la personne elle-même »

Ludmila Oulitskaia

Parcours de Formation des Educateurs

Voici l'offre de formation à destination des Entraîneurs et des Educateurs, dispensée par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football, l'Institut Régional de Formation du Football et les Districts.

FORMATION D'ENTRAINEUR GÉNÉRALISTE

NIVEAU 3
INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL

BREVET D'ENTRAINEUR DE FOOTBALL

NIVEAU 4
INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL

BREVET DE MONITEUR DE FOOTBALL

LIGUES ET DISTRICTS

CFF1

CERTIFICATION

MODULE 32H (U9-U11)

U9

U11

CFF2

CERTIFICATION

MODULE 32H (U13-U15)

U13

U15

CFF3

CERTIFICATION

MODULE 32H (U19-SENIORS)

U19

SENIORS

CFF4

CERTIFICATION

MODULE 32H (ASSO - SPORTIF)

PROJET ASSOCIATIF

PROJET EDUC / SPORTIF

-> Arbitrage -> Sécurité -> Santé -> Santé-Sécurité (32h)

CERTIFICATS DE SPÉCIALITÉS

LIGUES ET DISTRICTS

GARDIEN DE BUT

CERTIFICATION

MODULE 32H (PERF - DECOUVERTE)

PERFECTIONNEMENT

DÉCOUVERTE

FUTSAL

CERTIFICATION

MODULE 32H (PERF - DECOUVERTE)

PERFECTIONNEMENT

DÉCOUVERTE

BEACH SOCCER

CERTIFICATION

MODULE 32H (PERF - DECOUVERTE)

PERFECTIONNEMENT

DÉCOUVERTE

PREPAREUR ATHLÉTIQUE

CERTIFICATION

MODULE 32H (U9 - SENIORS)

ATTESTATIONS COMPLÉMENTAIRES : -> Handicap -> Football Urbain -> U6/U7 -> Animatrice Fédérale de Football

FORMATIONS CONTINUES

NIVEAU 4 ET 5

NIVEAU 4

NIVEAU 5

Dispositions financières relatives à la Formation

Retrouvez sur le site de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football les dispositions financières 2022-2023 relatives à la Formation dans la partie « D » du document :

Dispositions financières

Dans le cadre des formations modulaires, la Ligue vous informe du barème appliqué en cas d'absence du stagiaire :

	Avec justificatif	Sans justificatif
Annulation dans les 72h	Frais d'inscription retenus	Frais d'inscription retenus + 20% des frais d'hébergement et restauration retenus
Absent le jour du stage	Frais d'inscription retenus + 20% des frais d'hébergement et restauration retenus	Totalité des coûts
Abandon pendant le stage	Coût des prestations dispensées	Totalité des coûts

Calendrier de Formation des Educateurs

CERTIFICAT FÉDÉRAL DE FOOTBALL I

MODULES U9 – U11 (16h par module / 32h en CFF complet)

OBJECTIFS

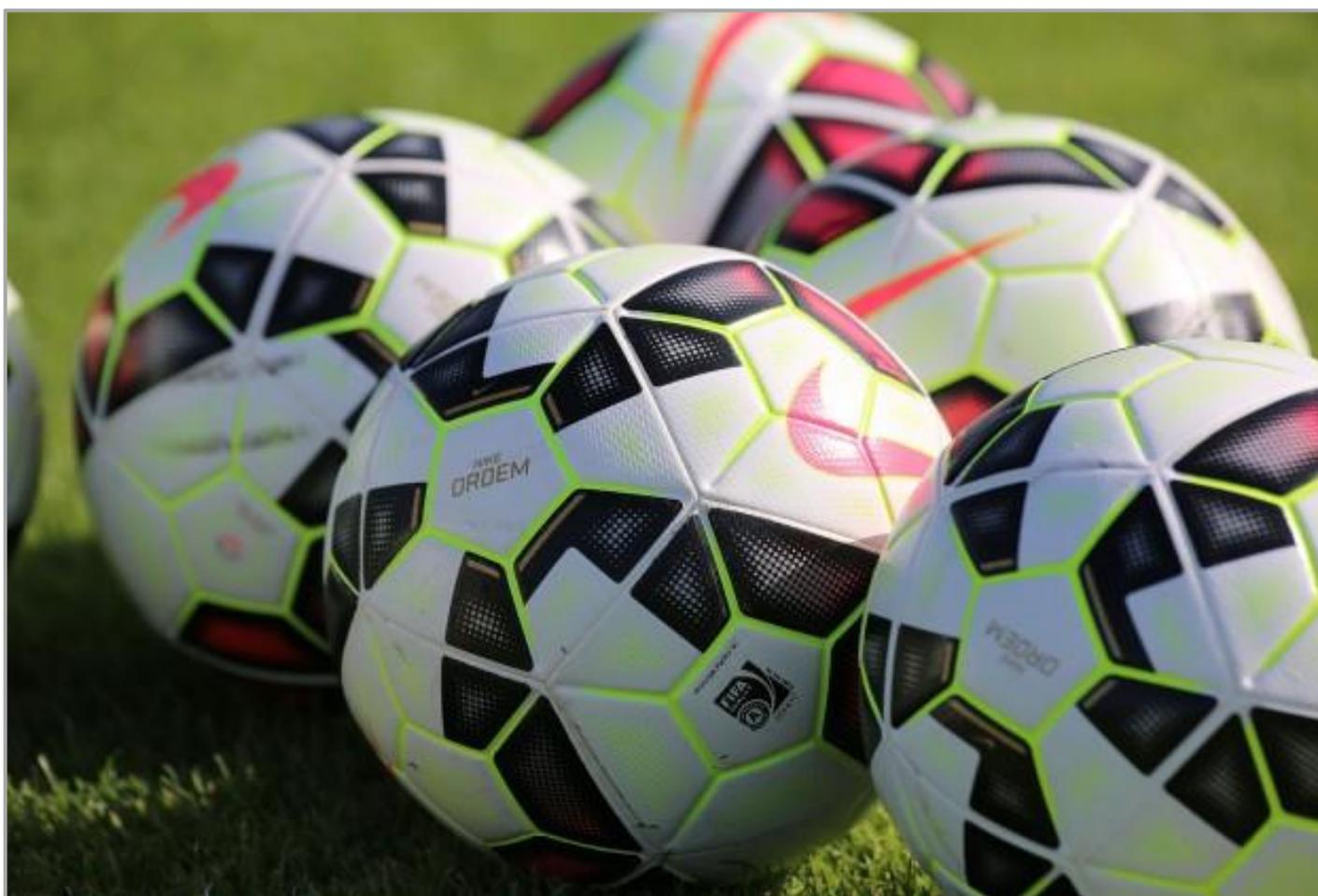
- Accueillir en sécurité des enfants de 7 à 10 ans (U7 à U9)
- Animer et conduire des séances en cohérence avec les catégories concernées
- Accompagner et diriger une équipe en compétition et/ou lors des plateaux

PUBLICS

- Accompagnateurs d'équipes U9 et U11
- Parents désirant éduquer
- Dirigeants, entraîneurs, éducateurs autres catégories

	FORMATIONS	DATES INITIALES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT COTE D'OR	CFF1	01/11/ au 04/11/22	Chenôve	160 €
	CFF1	06/02 au 09/02/23	ASPTT Dijon	160 €
	Module U9	04 et 05/03/23	Talant	80 €
	Module U11	11 et 12/11/22	Beaune	80 €
DISTRICT DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT	Module U9	27 et 31/08/22	Villars-sous-ECOT	80 €
	Module U9	14 et 15/02/23	Secteur Besançon	80 €
	Module U9	21 et 22/04/23	Maisons-du-Bois-Lièvreumont	80 €
	Module U11	02 et 03/09/22	Besançon	80 €
	Module U11	11 et 18/02/23	Grandvillars	80 €
	Module U11	14 et 15/04/23	Nods-les-Premiers-Sapins	80 €
DISTRICT JURA	Module U9	01 et 05/11/22	Orgelet	80 €
	Module U9	14 et 15/02/23	Arbois	80 €
	Module U11	25 et 26/08/22	Lons-le-Saunier	80 €
	Module U11	11 et 18/02/23	Champagnole	80 €

DISTRICT NIEVRE	CFF1	25 au 28/10/22	District Nièvre	160 €
	Module U9	04 et 11/03/23	District Nièvre	80 €
	Module U11	18 et 25/03/23	District Nièvre	80 €
DISTRICT HAUTE SAONE	Module U9	24 et 25/10/22	District Vesoul	80 €
	Module U11	27 et 28/10/22	District Vesoul	80 €
DISTRICT SAONE ET LOIRE	CFF1	31/10 au 03/11/22	Gueugnon	160 €
	Module U9	14 et 15/10/22	Cuisery	80 €
	Module U9	14 et 21/01/23	A définir	80 €
	Module U11	07 et 08/10/22	Chatenoy-le-Royal	80 €
	Module U11	10 et 11/02/23	Tournus	80 €
DISTRICT YONNE	Module U9	05 et 11/11/22	Appoigny	80 €
	Module U9	A définir	A définir	80 €
	Module U11	22 et 29/10/22	Appoigny	80 €
	Module U11	A définir	A définir	80 €



CERTIFICAT FÉDÉRAL DE FOOTBALL 2

MODULES U13 — U15 (16h par module / 32h en CFF complet)

OBJECTIFS

- Accueillir en sécurité des enfants de 11 à 14 ans (U13 à U15)
- Animer et conduire des séances en cohérence avec les catégories concernées
- Accompagner et diriger une équipe en compétition et/ou lors des plateaux

PUBLICS

- Accompagnateurs d'équipes U13 et U15
- Dirigeants, entraîneurs, éducateurs autres catégories

	FORMATIONS	DATES INITIALES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT COTE D'OR	CFF2	26 au 29/09/22	Fontaine-lès-Dijon	160 €
	Module U13	28 et 29/10/22	Gevrey-Chambertin	80 €
	Module U15	06 et 07/01/23	Quetigny	80 €
DISTRICT DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT	Module U13	18 et 19/08/22	Arc-sous-Cicon	80 €
	Module U13	19 et 20/12/22	Belfort	80 €
	Module U13	07 et 08/02/23	Roche-Novillars	80 €
	Module U15	22 et 23/08/22	Les Fins	80 €
	Module U15	28 et 29/10/22	Bavilliers	80 €
	Module U15	29/03, 05/04 et 08/04/23	Quingey	80 €
DISTRICT JURA	Module U13	22 et 29/10/22	Domblans	80 €
	Module U15	04 et 11/03/23	Lons-le-Saunier	80 €
DISTRICT NIEVRE	Module U13	19 et 26/11/22	Cosne-sur-Loire	80 €
	Module U15	07 et 14/01/23	St-Benin	80 €
DISTRICT HAUTE SAONE	Module U13	25 et 26/08/22	District Vesoul	80 €
	Module U13	24 et 25/10/22	District Vesoul	80 €
	Module U15	22 et 23/08/22	District Vesoul	80 €
DISTRICT SAONE ET LOIRE	Module U13	21 et 22/10/22	Saint-Désert	80 €
	Module U13	17 et 18/02/22	Crissey	80 €
	Module U15	28 et 29/10/22	Crissey	80 €
DISTRICT YONNE	Module U13	29/10 et 05/11/22	Sens	80 €
	Module U15	01 et 11/11/22	Auxerre	80 €

CERTIFICAT FÉDÉRAL DE FOOTBALL 3

MODULES U17 – U19 – Séniors (16h par module / 32h en CFF complet)

OBJECTIFS

- Accueillir en sécurité des enfants de 15 ans à Séniors (U17 à Séniors)
- Animer et conduire des séances en cohérence avec les catégories concernées
- Accompagner et diriger une équipe en compétition

PUBLICS

- Accompagnateurs d'équipes U17, U19 et Séniors
- Dirigeants, entraîneurs, éducateurs autres catégories

	FORMATIONS	DATES INITIALES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT COTE D'OR	Module U18	24 et 25/02/23	USC Dijon	80 €
	CFF3	28/11 au 01/12/22	Chevigny-St-Sauveur	160 €
DISTRICT DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT	Module U18	24 et 25/08/22	Bolandoz	80 €
	Module U18	02 et 03/11/22	Secteur Belfort Montbéliard	80 €
	Module Seniors	19 et 20/12/22	Secteur Besançon	80 €
DISTRICT NIEVRE	Module U18	11 et 12/11/22	Imphy	80 €
	Module Seniors	21 et 28/01/23	Varennes-Vauzelles	80 €
DISTRICT HAUTE SAONE	Module U18	19 et 20/12/22	District Vesoul	80 €
	Module Seniors	21 et 22/12/22	District Vesoul	80 €
DISTRICT SAONE ET LOIRE	Module U18	25 et 26/11/22	Ouroux	80 €
	Module Seniors	30/09 et 01/10/22	Ouroux	80 €
	Module Seniors	13 et 14/01/23	Chatenoy-le-Royal	80 €
DISTRICT YONNE	Module U18	02 et 03/12/22	Sens	80 €
	Module Seniors	07 et 21/01/23	Auxerre	80 €

CERTIFICAT FÉDÉRAL DE FOOTBALL 4

MODULES ASSOCIATIF – SPORTIF/ÉDUCATIF *(16h par module / 32h en CFF complet)*

OBJECTIFS

- Être capable de contribuer au projet de développement d'un club ou d'une structure de football, en sécurité.

PUBLICS

- Licencié(e) de la Fédération Française de Football ayant ou souhaitant exercer une mission associative, sportive et/ou éducative au sein d'un club ou d'une structure de football.

	FORMATIONS	DATES INITIALES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT CÔTE D'OR	Projet Educ/ Sportif	08 et 09/12/22	District Côte-d'Or	80 €
	Projet Asso	19 et 20/01/23	District Côte-d'Or	80 €
DISTRICT DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT & HAUTE-SAÔNE	Projet Educ/ Sportif	24 et 25/02/23	Secteur Baume-les-Dames	80 €
	Projet Asso	07 et 14/01/23	Secteur Baume-les-Dames	80 €
DISTRICT JURA	Projet Asso	25 et 26/11/22	Lons-le-Saunier	80 €
	Projet Educ/ Sportif	13 et 14/01/23	Lons-le-Saunier	80 €
DISTRICT NIÈVRE	Projet Asso	10 et 17/12/22	District Nièvre	80 €
	Projet Educ/ Sportif	26/11 et 03/12/22	Corbigny	80 €
DISTRICT SAONE ET LOIRE	Projet Asso	11 et 12/11/22	District 71	80 €
	Projet Educ/ Sportif	06 et 07/01/23	District 71	80 €
DISTRICT YONNE	Projet Asso	06 et 07/01/23	Auxerre	80 €
	Projet Educ/ Sportif	10 et 11/02/23	Auxerre	80 €

MODULES SPÉCIFIQUES

MODULE ARBITRAGE *(Total volume horaire : 16h)*

Module réservé aux éducateurs en formation professionnelle (BMF/BEF).

OBJECTIFS

- Connaître les lois du jeu du football à effectif réduit et à 11.
- Animer et conduire des interventions sur la sensibilisation à l'arbitrage (19h à effectuer).
- Maîtriser la gestion administrative d'une rencontre
- Développer des compétences à arbitrer une rencontre officielle et dans le cadre de l'entraînement.

PUBLICS

- Accompagnateurs d'équipes
- Dirigeants, parents
- Educateurs de toutes catégories
- Arbitres

CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ

MODULE U6/U7 *(Total volume horaire : 8h)*

OBJECTIFS

- Être capable d'assurer la sécurité des enfants, d'optimiser l'organisation des plateaux
- Être capable d'utiliser une démarche pédagogique facilitant l'expression des enfants

PUBLICS

- Licencié(e) de la Fédération Française de Football ayant ou souhaitant exercer une mission éducative au sein d'un club ou structure de football.

	FORMATIONS	DATES INITIALES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT COTE D'OR	Module U6 / U7	22/10/22	USC Dijon	40 €
		07/12/22	Chevigny-St-Sauveur	
		25/02/23	Talant	
DISTRICT DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT		17/09/22	Secteur Besançon	
		15/02/23	Secteur Montbéliard	
		19/04/23	Secteur Haut-Doubs	
DISTRICT JURA		08/10/22	Macornay	
		18/03/23	Gevry	
DISTRICT NIEVRE		15/10/22	District Nièvre	
		25/02/23	District Nièvre	
DISTRICT HAUTE SAONE		22/10/22	District Vesoul	
DISTRICT SAONE ET LOIRE		22/10/22	Laize	
		19/11/22	A définir	
		25/02/23	A définir	
DISTRICT YONNE		08/10/22	Appoigny	
	19/11/22	Joigny		
	A définir	A définir		

CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ

MODULES GARDIENS DE BUT : INITIATION - ENTRAÎNEMENT

(16h par module / 32h en complet)

OBJECTIFS

- **ETAPE 1 : Initiation** : Encadrer l'entraînement des gardiens de but.
- **ETAPE 2 : Entraînement** : Encadrer et perfectionner les différents publics dans le cadre de l'entraînement et de la compétition des gardiens de but.

PUBLICS

- Licencié(e) de la Fédération Française de Football

PRE-REQUIS

- **Entraînement** : Être titulaire du module « Initiation »

	FORMATIONS	DATES INITIALES → NOUVELLES DATES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT COTE D'OR	Entraînement	16 et 17/03/23	A définir	80 €
	CEGB Niveau 1	16 et 17/09/22 ; 07 et 08/10/22 Certification le 12/04/23	A définir	120 €
	Certification CFGB	06/05/23	A définir	60 €
DISTRICT JURA	Initiation	29/10 et 05/11/22	Champagnole	80 €
DISTRICT HAUTE-SAONE	Initiation	14 et 15/04/23	District Vesoul	80 €
DISTRICT NIEVRE	Initiation	11 et 12/11/22	District Nièvre	80 €
DISTRICT SAONE ET LOIRE	Initiation	06 et 07/01/23	Chatenoy-le-Royal	80 €
DISTRICT YONNE	Initiation	19 et 20/12/22	Auxerre	80 €

CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ

MODULES FUTSAL BASE : INITIATION - ENTRAÎNEMENT

(16h par module / 32h en complet)

OBJECTIFS

- **ETAPE 1 : Initiation** : Encadrement de la pratique du Futsal
- **ETAPE 2 : Entraînement** : Développer le Futsal dans les clubs, les écoles, les collèges, sur des terrains de proximité.

PUBLICS

- Licencié(e) de la Fédération Française de Football ayant ou souhaitant exercer une mission éducative au sein d'un club ou structure de football et souhaitant promouvoir le Futsal.

PRE-REQUIS

- **Entraînement** : Être titulaire du module « Initiation »

	FORMATIONS	DATES INITIALES --> NOUVELLES DATES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT DE COTE-D'OR	Initiation	24 et 25/10/22	Clénay	80 €
	Initiation	13 et 14/02/23	Dijon	
	Entraînement	15 et 16/02/23	Dijon	
DISTRICT DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT	Initiation	02 et 03/12/22	Secteur L'Isle-sur-le-Doubs	
DISTRICT JURA	Initiation	22 et 23/12/22	Mignovillard	
DISTRICT NIEVRE	Initiation	19 et 20/12/22	District Nièvre	
DISTRICT SAONE ET LOIRE	Initiation	04 et 05/11/22	A définir	
DISTRICT YONNE	Initiation	19 et 20/12/22	Auxerre	

CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ

MODULES BEACH SOCCER : INITIATION - ENTRAÎNEMENT *(8h en découverte / 24h en complet)*

OBJECTIFS

- Connaître les lois du jeu essentielles du Beach-Soccer.
- Discerner les différentes parties d'une séance et les procédés d'entraînement.
- Pouvoir mener des actions techniques Beach-Soccer au sein de son club pour toutes les catégories
- Pouvoir mener des entraînements en Beach-Soccer.

PUBLICS

- Educateurs et éducatrices de toutes catégories / Educateurs spécialistes Beach-Soccer.

PRE-REQUIS

- **Entraînement** : Être titulaire du module « Initiation »

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT	Beach Soccer	16/06/23	Besançon	40 €

CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ

MODULE FOOTBALL ET HANDICAPS *(module de 16h)*

OBJECTIFS

- Connaître les caractéristiques des personnes en situation de handicaps en lien avec les pratiques de type « football »
- Connaître les différents pratiques « football » proposées par la FFSA et la FF HANDISPORTS
- Appréhender les acteurs et les contextes de ces pratiques
- S'initier aux compétences pédagogiques pertinentes avec les publics concernés
- Mettre en place des actions visant à développer ces pratiques

PUBLICS

- Educateurs toutes catégories
- Accompagnateurs d'équipes
- Joueurs ; Dirigeants, parents, Arbitres

PRE-REQUIS

- Etre licencié(e) FFF
- Sous licence U17 ou 16 ans résolus

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT HAUTE-SAONE	Handicap	09 et 10/01/23	Vesoul	80 €
DISTRICT YONNE	Handicap	13 et 14/03/23	Auxerre	80 €

CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ

CERTIFICAT FÉDÉÉRAL DE PRÉPARATION ATHLÉTIQUE *(module de 32h)*

OBJECTIFS

- Proposer des contenus de préparation athlétique adaptés aux différentes périodes sensibles de développement de la joueuse et du joueur de football amateur

PUBLICS

- Educateurs diplômés

PRE-REQUIS

- Etre licencié(e) FFF
- Sous licence U17 ou 16 ans résolu
- Titulaire du BMF minimum

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT COTE D'OR	CFPA	17 et 18/10 et 07 et 08/11/22	CREPS Dijon	160 €
	Certification CFPA	14/06/23	Secteur Dijon	60 €

ATTESTATION COMPLÉMENTAIRE

MODULE FOOTBALL LOISIR *(informations à venir)*

OBJECTIFS

-Informations complémentaires à venir

PUBLICS

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT COTE D'OR	Module Football Loisir	05/11/22	A définir	A définir
		11/02/23	A définir	

ATTESTATION COMPLÉMENTAIRE

MODULE FITFOOT LOISIR *(informations à venir)*

OBJECTIFS

- Informations complémentaires à venir

PUBLICS

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT COTE D'OR	Module Fitfoot Loisir	05/11/22	A définir	A définir

ATTESTATION COMPLÉMENTAIRE

MODULE ANIMATEUR FOOT URBAIN *(module de 16h)*

OBJECTIFS

- Encadrer des jeunes issus des clubs urbains FFF.
- Proposer un contenu d'entraînement ou un match adapté au public.
- Animer un entraînement ou un parcours citoyen.
- Favoriser le bien-vivre ensemble.
- Réaliser et participer à une action fédérale.

PUBLICS

- Educateurs toutes catégories
- Accompagnateurs d'équipes
- Joueurs, dirigeants, parents et arbitres

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT	Module AFU	14 et 15/02/23	Besançon	80 €

ATTESTATION COMPLÉMENTAIRE

MODULE ANIMATRICE FÉDÉRALE DE FOOTBALL *(module de 6h)*

OBJECTIFS

- Être capable d'appréhender l'environnement du football (féminin), les publics, les fonctions au sein du club autour de la pratique des jeunes.
- Être capable de participer à la vie du club et à l'encadrement de la pratique des jeunes.

PUBLICS

- Public prioritaire* : public féminin (*ouvert partiellement au public masculin)
- Non licenciée ou Licenciée de la Fédération Française de Football

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT COTE D'OR	Module Animatrice	01/10/22	Dijon	40€
DISTRICT JURA		A définir	Andelot	
DISTRICT SAONE-ET-LOIRE		01/10/22	A définir	
DISTRICT YONNE		11/03/23	Appoigny	

CERTIFICATIONS

Retrouver dans cette rubrique, l'ensemble des dates de certifications (CFF / Certificats de spécialités) dispensées sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté

	FORMATIONS	DATES INITIALES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT COTE D'OR	CFF1	26/10/22	Dijon	60 €
	CFF1	10/05/23	Dijon	
	CFF2	22/02/23	Fontaine-lès-Dijon	
	CFF3	01/02/23	St-Apollinaire	
	Certif. Futsal Base	A définir	A définir	
	Certification CFGB	06/05/23	A définir	
	Certification CFPA	14/06/23	Dijon	
DISTRICT DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT	CFF 1, 2, 3 et 4	08/03/23	Secteur Belfort Montbéliard	
	CFF 1, 2, 3 et 4	24/05/23	Secteur DSHD	
DISTRICT JURA	CFF 1 et 2	05/04/23	Champagnole	
	CFF4	09/05/23	Lons-le-Saunier	
	CFF 1, 2 et 3	10/05/23	Lons-le-Saunier	
DISTRICT NIEVRE	CFF 1, 2, 3 et 4	10/12/22	Fourchambault	
	CFF 1, 2, 3 et 4	26/04/23	Decize	
DISTRICT HAUTE SAONE	CFF 1, 2, 3 et 4	14/12/22	Vesoul	
DISTRICT SAONE ET LOIRE	CFF 1, 2, 3 et 4	14/12/22	Montceau	
	CFF 1, 2, 3 et 4	10/05/23	Chalon-sur-Saône	
DISTRICT YONNE	CFF 1, 2, 3 et 4	18/01/23	Auxerre	
	CFF 1, 2, 3 et 4	22/04/23	Auxerre	

Les Formations Professionnelles

LES FORMATION PROPOSÉES PAR L'IR2F

Le BMF (Brevet de Moniteur de Football)

Durée de formation 616 heures dont 191 heures de formation aux Unités Capitalisables (UC) et modules complémentaires et 346 heures de Mise en Situation Professionnelle (MSP)

Titre à finalité professionnelle de niveau 4 orienté sur la responsabilité générale du club de base (Inscrit au Référentiel National des Certifications Professionnelles – reconnaissance officielle par l'Etat, la FFF et l'UEFA). Le Brevet de Moniteur de Football présente l'avantage d'être accessible sous différentes formes :

- Capitalisation des certificats fédéraux : obtention au préalable des certificats CFF1 / CFF2 / CFF3 / CFF4
- Apprentissage : 413 heures de formation (UC) à 4 ; Arbitrage ; Santé-Sécurité ; Module U6 ; Futsal Initiation et Entraînement ; Gardien de But Initiation ; Animatrice...) réparties sur l'ensemble de la saison. Sous contrat avec une structure associative football et placé sous la tutelle d'une personne titulaire au minimum d'un BMF, l'apprenti, mis à disposition de son club employeur 35h par semaine, devra suivre les cours au sein de l'IR2F/UFA Bourgogne-Franche-Comté. Le suivi de l'apprenti et l'examen sont réalisés par la Ligue.
- Continu : Ruban pédagogique avec six semaines de stage fixe en centre sur une saison. 191 heures de formation (UC) à 4 et modules obligatoires Arbitrage / Santé-Sécurité) qui se dérouleront au sein du Centre de formation de la Ligue. Ce dispositif s'adresse plus particulièrement aux éducateurs n'ayant pas suivi de modules ou CFF avant l'entrée en formation.
- Discontinu : Ruban pédagogique avec des stages fixes et possibilité de parcours individualisé sur plusieurs saisons. La formation est établie en fonction du nombre de modules ou CFF suivis par le candidat. Seuls les modules Santé-Sécurité, Arbitrage et UC4 seront organisés au niveau régional (les UC) à 3 se déroulant en proximité dans les Districts). Ce dispositif s'adresse aux éducateurs ayant déjà capitalisé plusieurs modules ou CFF.

- VAE : La validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est une mesure permettant à toute personne, quel que soit son âge, son niveau d'étude, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir le BMF, diplôme professionnel. Le candidat doit remplir un dossier (à demander à la Ligue) détaillant son expérience professionnelle et les compétences acquises. Un jury sera chargé d'étudier la demande et décidera de valider ou non tout ou partie du diplôme BMF.

- Les quatre UC et les deux modules complémentaires du BMF :

UC1 : Être capable de mettre en œuvre une séance d'animation en football pour des jeunes d'U6 (moins de 6 ans) à U11 (moins de 11 ans), en sécurité (32h)

UC2 : Être capable de mettre en œuvre une séance de préformation en football pour des jeunes d'U12 (moins de 12 ans) à U15 (moins de 15 ans), en sécurité (32h)

UC3 : Être capable de mettre en œuvre une séance d'entraînement en football pour des jeunes de U16 (moins de 16 ans) aux séniors, en sécurité (32h)

UC4 (32h) : Réalisation et formalisation d'un projet de club ou de structure, en lien avec ses responsabilités, suivie d'un entretien de vingt minutes avec le jury

Module Santé-Sécurité (35h) : Être capable de prendre en compte la santé des pratiquants et de sécuriser l'environnement de la pratique du football.

Module Arbitrage (16h)

Le BEF (Brevet d'Entraîneur de Football)

Durée de formation 748 heures dont 346 heures minimum de Mise en Situation Professionnelle (MSP)

Titre à finalité professionnelle de niveau 5 orienté sur l'excellence de l'entraînement, la maîtrise méthodologique (Inscrit au Référentiel National des Certifications Professionnelles – reconnaissance officielle par l'Etat, la FFF et l'UEFA). Il vise le niveau régional séniors et national jeune. Les joueurs de Haut Niveau ou de très bon niveau amateur peuvent accéder directement à cet échelon (par accumulation du nombre de matchs de haut-niveau). Il s'agit du premier « socle » de la professionnalisation.

Pour entrer en formation BEF, deux étapes sont obligatoires :

- Les tests d'entrée réalisés sur une journée. Ils comportent au minima une épreuve écrite sur la thématique du parcours de formation d'éducateur et une épreuve orale qui permet de vérifier la faisabilité du projet de formation.

- Le positionnement réalisé en quatre phases : Présentation de la formation ; identification des compétences déjà acquises par les candidats en vue de l'élaboration d'un plan individuel de formation ; information sur la réglementation du métier ; présentation de l'outil de formation à distance.

Le Brevet d'Entraîneur de Football présente l'avantage d'être accessible sous différentes formes :

- Apprentissage : 408 heures de formation réparties sur l'ensemble de la saison (renforcement, modules et formations complémentaires). Sous contrat avec une structure associative football et placé sous la tutelle d'une personne titulaire au minimum d'un BEF, l'apprenti, mis à disposition de son club employeur 35h par semaine, devra suivre les cours au sein de l'IR2F/UFA Bourgogne-Franche-Comté. Le suivi de l'apprenti et l'examen sont réalisés par la Ligue.

- Continu : Ruban pédagogique avec sept semaines de stage fixe en centre sur une saison (UC1 à 3). Ces heures de formation qui se dérouleront au sein du Centre de formation de la Ligue.

- VAE : La validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est une mesure permettant à toute personne, quel que soit son âge, son niveau d'étude, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir le BEF, diplôme professionnel. Le candidat doit remplir un dossier (à demander à la Ligue) détaillant son expérience professionnelle et les compétences acquises. Un jury sera chargé d'étudier la demande et décidera de valider ou non tout ou partie du diplôme BEF.

Les trois UC du BEF :

UC 1 : être capable de mettre en œuvre le projet sportif dans un club ou une structure de football au minimum de niveau régional (U15 à Seniors) (49,5h)

UC 2 : être capable d'entraîner, en sécurité, une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors) (147h)

UC 3 : être capable de diriger une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors) (31,5h)

Les grands principes de la formation professionnelle Fédérale

L'organisation : deux lieux complémentaires en interaction permanente sous la responsabilité du référent pédagogique : le club et les sessions en centre de formation. Entre chaque session de formation, du travail et une mise en application en club sont demandés.

Le tutorat : l'éducateur est accompagné par un tuteur habilité qui soutient le stagiaire dans la construction de ses compétences et procède à des évaluations formatives.

La certification par Unités Capitalisables (UC) : est organisée en fin de parcours avec une session de rattrapage possible et la proclamation des résultats par le jury d'examen.

Calendrier des Formations Professionnelles

BREVET EDUCATEUR DE FOOTBALL (BEF)

(Formation de 228 h + mise en situation professionnelle)

OBJECTIFS

- Mettre en oeuvre le projet sportif d'un club ou d'une structure de football au minimum de niveau régional (U15 à Seniors), dans le champ des différentes pratiques de base du football amateur (tous âges)
- Entraîner une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)
- Assurer, en autonomie la conception de cycles et la conduite de séances d'entraînement en football, intégrant des notions d'arbitrage
- Diriger une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)
- Participer aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure
- Effectuer le suivi de l'activité du football, la coordination des intervenants et accompagnateurs du club ou de la structure

PUBLICS

- Entraîneur, éducateur de club de niveau régional (U15 à Seniors), d'équipes de jeunes de niveau national, chargé(e) de l'encadrement des différentes équipes du club et de l'animation du projet du club dans le domaine sportif, éducatif et associatif.

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
LIGUE LBFCF	Test d'entrée	13/06/22	CREPS Dijon	3054 € (frais inscription et certification inclus)
	Positionnement	29 et 30/06/22	CREPS Dijon	
	Habilitation tuteur	02/09/22	CREPS Dijon	
	Semaine 1	12 au 16/09/22	CREPS Dijon	
	Semaine 2	10 au 14/10/22	CREPS Dijon	
	Semaine 3	14 au 18/11/22	Dijon	
	Semaine 4	12 au 16/12/22	Dijon	
	Semaine 5	23 au 27/01/23	Dijon	
	Semaine 6	06 au 10/03/23	Dijon	
	Semaine 7	25 au 28/04/23	Dijon	
	Rattrapages UC 1, 2, 3	31/05 au 01/06/23	Dijon	

BREVET MONITEUR DE FOOTBALL (BMF)

(Formation de 191h + mise en situation professionnelle)

OBJECTIFS

- Mettre en oeuvre les programmes d'encadrement sportif, transmis par la Direction Technique Nationale de la FFF, dans le champ des différentes pratiques de base du football amateur (tous âges)
- Encadrer les différentes équipes d'un club de niveau départemental
- Animer un projet club de niveau départemental dans les domaines sportif-éducatif et associatif
- Assurer en autonomie la conduite de séances et de cycles d'animation, de préformation, et d'entraînement de football en sécurité, intégrant les notions d'arbitrage
- Participer aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure
- Effectuer le suivi de l'activité du football et la coordination des intervenants et accompagnateurs du club ou de la structure
- Contribuer à la gestion et à l'organisation de l'accueil des licencié(e)s

PUBLICS

- Educateur – Educatrice de club de niveau départemental chargé(e) de l'encadrement des différentes équipes du club et de l'animation du projet du club dans le domaine sportif-éducatif et associatif.

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
LIGUE LBFCF	Test d'entrée	13 et 14/06/22	CREPS Dijon	1894 € (frais inscription, certification, et frais d'accompagnement inclus)
	Habilitation tuteur	14/05/22	CREPS Dijon	
	Positionnement	30/06/22	CREPS Dijon	
	Journée de cadrage	16/09/22	CREPS Dijon	
	Projet Associatif	31/08 et 01/09/22	CREPS Dijon	
	Projet Educ / Sportif	08 et 09/09/22	CREPS Dijon	
	Module Arbitrage	24 et 25/10/22	CREPS Dijon	
	UC 1	06 au 09/02/23	Dijon	
	UC 2	28/11 au 01/12/22	Dijon	
	UC 3	17 au 20/10/22	CREPS Dijon	
	Module Sécurité	27 et 28/02/23	Dijon	
	Module Santé	20 et 21/03/23	Dijon	
	Rattrapages UC 1-2	19/04/23	A définir	
	Certifications UC 3 et 4 et MSP	15 au 17/05/23	Dijon	
	Rattrapage UC 3-4 et MSP	07 et 08/06/23	Dijon	

BREVET MONITEUR DE FOOTBALL APPRENTISSAGE (BMF APP) *(Formation de 400h)*

OBJECTIFS

- Mettre en oeuvre les programmes d'encadrement sportif, transmis par la Direction Technique Nationale de la FFF, dans le champ des différentes pratiques de base du football amateur (tous âges)
- Encadrer les différentes équipes d'un club de niveau départemental
- Animer un projet club de niveau départemental dans les domaines sportif-éducatif et associatif
- Assurer en autonomie la conduite de séances et de cycles d'animation, de préformation, et d'entraînement de football en sécurité, intégrant les notions d'arbitrage
- Participer aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure
- Effectuer le suivi de l'activité du football et la coordination des intervenants et accompagnateurs du club ou de la structure
- Contribuer à la gestion et à l'organisation de l'accueil des licencié(e)s

PUBLICS

- Educateur – Educatrice de club de niveau départemental chargé(e) de l'encadrement des différentes équipes du club et de l'animation du projet du club dans le domaine sportif-éducatif et associatif.

Promotion 1 :

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
LIGUE LBFCF <i>Important : deux promotions sont prévues cette saison.</i>	Habilitation tuteur	02/09/22	CREPS Dijon	Tous les frais pédagogiques liés à la formation sont pris en charge par l'AFDAS (OPCO de la branche du Sport)
	Test d'entrée	13 et 14/06/22	Dijon	
	Positionnement	28/06/22	Dijon	
	S1	22 au 26/08/22	CREPS Dijon	
	S2	26 au 30/09/22	CREPS Dijon	
	S3	17 au 20/10/22	CREPS Dijon	
	S4	21 au 25/11/22	Dijon	
	S5	12 au 16/12/22	Dijon	
	S6	30/01 au 03/02/23	Dijon	
	S7	27/02 au 03/03/23	Dijon	
	S8	27 au 31/03/23	Dijon	
	S9	02 au 05/05/23	Dijon	
	S10	22 au 26/05/23	Dijon	
	Beach Soccer	16/06/23	Dijon	
Rattrapage UC 3-4 et MSP	14 et 15/06/23	A définir		

Promotion 2 :

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
LIGUE LBFCF <i>Important : deux promotions sont prévues cette saison.</i>	Habilitation tuteur	03/06/22	Dijon	Tous les frais pédagogiques liés à la formation sont pris en charge par l'Afdas (OPCO de la branche du Sport)
	Test d'entrée	13 et 14/06/22	Dijon	
	Positionnement	28/06/22	Dijon	
	S1	22 au 26/08/22	CREPS Dijon	
	S2	19 au 23/09/22	Selongey	
	S3	03 au 07/10/22	Selongey	
	S4	07 au 10/11/22	Dijon	
	S5	05 au 09/12/22	Dijon	
	S6	09 au 13/01/23	Dijon	
	S7	20 au 24/02/23	Dijon	
	S8	13 au 17/03/23	Dijon	
	S9	03 au 07/04/23	Dijon	
	S10	22 au 26/05/23	Dijon	
	Beach Soccer	16/06/23	Dijon	
	Rattrapage UC 3-4 et MSP	14 et 15/06/23	A définir	

RECYCLAGE

FORMATION CONTINUE DES MONITEURS BMF/BEF (Formation de 16 h)

OBJECTIFS

Le recyclage du BMF / BEF a pour objectif de réactualiser les connaissances des moniteurs suivant les nouvelles orientations du football de niveau régional.

- Aborder les problèmes se rapportant à l'entraîneur « homme de terrain »,
- Cerner la diversité et la complexité des compétences requises d'un entraîneur,
- Mettre en place un management adapté à des sportifs de niveau régional

PUBLICS

Tous les entraîneurs titulaires du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1er degré, BMF, BEF.

Possibilité pour les entraîneurs licenciés de connaître la date d'échéance de leur recyclage via le Footclubs de leur club. Pour rappel, deux jours de recyclage (16h00) tous les trois ans.

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
RECYCLAGE BMF / BEF	Entraînement technique et tactique défenseurs	26 et 27/08/22	A définir	144 €
	Entraînement technique et tactique attaquants/GB	22 et 23/10/22	A définir	
	Responsable technique de club régional séniors/jeunes	22 et 23/10/22	A définir	
	Préformation du joueur	06 et 07/01/23	A définir	
	Préparation physique	06 et 07/01/23	A définir	
	Connaissance de soi	07 et 08/04/23	A définir	

Comment s'inscrire aux formations Educateurs ?

Toutes les inscriptions aux formations Educateurs proposées par l'IR2F doivent être réalisées en ligne.

Deux cas de figure sont possibles :

- VOUS ÊTES LICENCIÉ(E) DANS UN CLUB QUI FINANCE VOTRE FORMATION ?

→ L'inscription doit être faite **par le Référent de votre club**, sur le site portailclubs.fff.fr, grâce au bouton ci-dessous :

Portailclubs.fff.fr

- DANS TOUS LES AUTRES CAS,

→ L'inscription doit être faite **directement par le candidat**, sur le site maformation.fff.fr, grâce au bouton ci-dessous :

Maformation.fff.fr

En complément, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté met à votre disposition un document en ligne détaillé avec les nouvelles procédures d'inscription aux formations :

Procédures d'inscription

Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec l'IR2F par mail aux adresses suivantes :

- lgremy@bfc.fff.fr
- cbrygas@bfc.fff.fr

FORMATION DES DIRIGEANTS



« Diriger et apprendre ne sont pas dissociables. »

John Fitzgerald Kennedy

Afin de répondre à l'enjeu de la structuration et de l'encadrement des clubs de demain, l'Institut de Formation du Football propose aujourd'hui à l'ensemble des Dirigeants du monde associatif un parcours fédéral de formation spécifique.

En effet, conformément à la politique fédérale et aux besoins qui ont été identifiés sur l'ensemble du territoire, de nombreux modules de formation d'une durée de 2 heures en visioconférence ou de 4 heures en présentiel ont été créés.

Comment bénéficier d'une Formation Dirigeants ?

Dans votre Club *(module de 4h)*

Vous souhaitez former les Dirigeants licenciés de votre club ? Une formation peut être organisée, à la demande, directement dans vos locaux. Dans ce cas, un formateur de la Ligue se déplace pour dispenser la ou les formations choisies. Pour ce faire, nous vous invitons à prendre contact avec le Service aux Clubs.

Dans votre District *(module de 4h)*

Vous souhaitez former plusieurs Dirigeants licenciés dans différents clubs de votre District ? Une formation peut être organisée, à la demande, directement dans les locaux du District. Dans ce cas, un formateur de la Ligue se déplace pour dispenser la ou les formations choisies. Pour ce faire, nous vous invitons à prendre contact avec le Service aux Clubs.

En visioconférence *(module de 2h)*

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football propose une offre large de formations modulaires à destination des Dirigeants. Vous retrouverez dans les prochaines pages de ce Guide les descriptions, les objectifs et les dates de l'ensemble des formations dispensées en visioconférence.

Contacts :



Amandine MENIGOZ

Responsable du Service aux Clubs

03.73.63.01.67 - serviceauxclubs@bfc.fff.fr

Parcours de Formation des Dirigeants

Voici les formations à destination des Dirigeants, dispensées par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté, l'IR2F et les Districts.

Formation dispensée en visioconférence (2h) :



Formation dispensée à la demande (4h) :



GESTION ET RESSOURCES FINANCIERES

S'APPROPRIER LES CLES DE LA GESTION FINANCIERE



OPTIMISER LES RESSOURCES FINANCIERES DE SON CLUB



GESTION DE CLUB, GESTION DE PROJET

MOBILISER ET ANIMER UNE EQUIPE AU SERVICE D'UN PROJET



DECOUVRIR LA METHODOLOGIE DE PROJET



CONSTRUIRE ET PROMOUVOIR UN PROJET



ACCOMPAGNER UNE EQUIPE DE FOOTBALL U6 A U11



DEVELOPPER LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE SON CLUB



COMMUNICATION

PREPARER ET ANIMER UNE REUNION



DEVELOPPER SON AISANCE A L'ORAL



REAGIR FACE A UN CONFLIT



FONCTION EMPLOYEUR

RECRUTER UN SALARIE ET FINANCER L'EMPLOI



ACCOMPAGNER LE SALARIE ET DEVELOPPER L'EMPLOI



CONNAISSANCE DE L'ASSOCIATION

(RE)DECOUVRIR LE CADRE ASSOCIATIF DU FOOTBALL



MAITRISER L'ENVIRONNEMENT DE L'ASSOCIATION



APPREHENDER LES RESPONSABILITES DE L'ASSOCIATION ET DE SON DIRIGEANT



Description des Modules & Calendrier des Formations

GESTION ET RESSOURCES FINANCIÈRES

MODULE PFFD 1 : S'APPROPRIER LES CLES DE LA GESTION FINANCIERE *(module de 2h ou 4h)*

OBJECTIFS

- Comprendre le rôle d'un trésorier
- Assimiler les enjeux de la comptabilité
- Savoir reconnaître les différents documents comptables (compte de résultat, bilan)
- Gérer au quotidien la trésorerie de son club en s'appuyant sur le budget prévisionnel et le plan de trésorerie

PUBLICS

- Dirigeants, bénévoles, salariés de clubs (président, trésorier, secrétaire général, bénévole comptable...) impliqués dans la gestion financière
- Dirigeants, bénévoles, souhaitant s'investir dans la gestion financière de leur club

Programme de la Formation

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
S'approprier les clés de la gestion financière	Module PFFD 1	Samedi 10/09/22 (9h30-11h30)	Visioconférence	40 € (non licenciés) 15 € (Bon Formation FFF de 25 € déduit)
	Module PFFD 1	Mercredi 19/10/22 (18h30-20h30)	Visioconférence	
	Module PFFD 1	Mercredi 30/11/22 (18h30-20h30)	Visioconférence	
	Module PFFD 1	<i>Formation à la demande dans votre Club / District</i>		

GESTION ET RESSOURCES FINANCIÈRES

MODULE PFFD 2 : OPTIMISER LES RESSOURCES FINANCIÈRES DE SON CLUB *(module de 2h ou 4h)*

OBJECTIFS

- Identifier les ressources financières potentielles d'un club
- Différencier le sponsoring et le mécénat
- Savoir présenter son club à un partenaire privé et réussir son entretien
- Solliciter des subventions (règles, dossiers, dispositifs fédéraux et locaux, ...)

PUBLICS

- Bénévoles et dirigeants de clubs impliqués dans la demande de subventions et la recherche de nouvelles ressources

Programme de la Formation

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Optimiser les ressources financières de son club	Module PFFD 2	Mercredi 28/09/22 (18h30-20h30)	Visioconférence	40 € (non licenciés) 15 € (Bon Formation FFF de 25 € déduit)
	Module PFFD 2	Samedi 19/11/22 (9h30-11h30)	Visioconférence	
	Module PFFD 2	Mercredi 14/12/22 (18h30-20h30)	Visioconférence	
	Module PFFD 2	<i>Formation à la demande dans votre Club / District</i>		

GESTION DE CLUB, GESTION DE PROJET

MODULE PFFD 3 : MOBILISER ET ANIMER UNE EQUIPE AU SERVICE D'UN PROJET *(module de 2h ou 4h)*

OBJECTIFS

- Identifier les missions nécessaires au projet
- Structurer le club et identifier les ressources humaines au service du projet
- Développer sa capacité à gérer les acteurs du club et savoir déléguer
- Fidéliser les membres du club et valoriser leur implication

PUBLICS

- Bénévoles, dirigeants et salariés de clubs, districts & ligues associés à la gestion de projet et à la gestion des ressources humaines

Programme de la Formation

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Mobiliser et animer une équipe au service d'un projet	Module PFFD 3	Mercredi 14/09/22 (18h30-20h30)	Visioconférence	40 € (non licenciés) 15 € (Bon Formation FFF de 25 € déduit)
	Module PFFD 3	Samedi 29/10/22 (9h30-11h30)	Visioconférence	
	Module PFFD 3	Mercredi 16/11/22 (18h30-20h30)	Visioconférence	
	Module PFFD 3	<i>Formation à la demande dans votre Club / District</i>		

GESTION DE CLUB, GESTION DE PROJET

MODULE PFFD 4 : DECOUVRIR LA METHODOLOGIE DE PROJET *(module de 4h)*

OBJECTIFS

- Savoir établir un diagnostic sur son club et élaborer une stratégie
- Savoir concevoir et formaliser un projet à travers plusieurs outils (budget, tableau de ressources, échéancier...)
- Communiquer sur un projet en interne et en externe
- Evaluer la réussite d'un projet

PUBLICS

- Bénévoles, dirigeants et salariés de clubs, districts & ligues associés à la gestion de projet ou souhaitant s'investir dans un projet-club

Programme de la Formation

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Découvrir la méthodologie de Projet	Module PFFD 4	<i>Formation à la demande dans votre Club / District</i>		40 € (non licenciés) 15 € (Bon Formation FFF de 25 € déduit)

GESTION DE CLUB, GESTION DE PROJET

MODULE PFFD 5 : CONSTRUIRE ET PROMOUVOIR UN PROJET *(module de 4h)*

OBJECTIFS

- Concevoir un projet de A à Z à partir d'un thème donné (sportif, associatif, éducatif)
- Savoir présenter un projet
- Capitaliser sur les bonnes pratiques à travers plusieurs fiches projets

PUBLICS

- Bénévoles, dirigeants et salariés de clubs, districts & ligues associés à la gestion de projet ou souhaitant s'investir dans un projet-club

Programme de la Formation

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Construire et promouvoir un projet	Module PFFD 5	<i>Formation à la demande dans votre Club / District</i>		40 € (non licenciés) 15 € (Bon Formation FFF de 25 € déduit)

GESTION DE CLUB, GESTION DE PROJET

MODULE PFFD 6 : ACCOMPAGNER UNE EQUIPE DE FOOTBALL U6 A U11 *(module de 2h ou 4h)*

OBJECTIFS

- Connaître le rôle dévolu à un Accompagnateur d'équipe de football (U7, U9 et U11)
- Adapter son discours et sa posture en fonction des catégories des enfants
- Maîtriser les étapes de l'organisation des rencontres des enfants (logistique, sécurité...)

PUBLICS

- Parents, bénévoles, dirigeant(e)s, joueur(s) souhaitant accompagner des enfants sur les rencontres

Programme de la Formation

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Accompagner une équipe de Football U6 à U11	Module PFFD 6	Samedi 01/10/22 (9h30-11h30)	Visioconférence	40 € (non licenciés) 15 € (Bon Formation FFF de 25 € déduit)
	Module PFFD 6	Mercredi 02/11/22 (18h30-20h30)	Visioconférence	
	Module PFFD 6	Samedi 17/12/22 (9h30-11h30)	Visioconférence	
	Module PFFD 6	<i>Formation à la demande dans votre Club / District</i>		

GESTION DE CLUB, GESTION DE PROJET

MODULE PFFD 7 : DEVELOPPER LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE SON CLUB *(module de 2h)*

OBJECTIFS

- Connaître les fondements du développement durable et de la RS
- Savoir présenter la réalité sociétale du football
- Être capable de repenser son engagement et le fonctionnement de son club, souvent inscrit dans une démarche RSO difficilement identifiable
- Connaître les outils à disposition dans la mise en oeuvre d'une démarche RSO dans son club
- Maîtriser l'utilisation d'un tableau de bord pour institutionnaliser la démarche

PUBLICS

- Dirigeants, bénévoles et salariés de clubs, districts, ligues (Présidents ou toute personne en charge du projet de l'organisation)

Programme de la Formation

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Accompagner une équipe de football U6 à U11	Module PFFD 7	Samedi 08/10/22 (9h30-11h30)	Visioconférence	40 € (non licenciés) 15 € (Bon Formation FFF de 25 € déduit)
	Module PFFD 7	Mercredi 09/11/22 (18h30-20h30)	Visioconférence	

COMMUNICATION

MODULE PFFD 8 : PRÉPARER ET ANIMER UNE RÉUNION *(module de 2h ou 4h)*

OBJECTIFS

- Maîtriser la préparation et l'organisation d'une réunion
- Savoir conduire une réunion : animer et rendre sa réunion attractive, inciter à l'action...
- Conclure sa réunion et se projeter sur la suivante : mettre en place un plan d'actions, produire un compte-rendu...

PUBLICS

- Membres des comités directeurs et salariés des clubs, districts, ligues
- Membres de commissions

Programme de la Formation

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Préparer et animer une réunion	Module PFFD 8	Samedi 17/09/22 (9h30-11h30)	Visioconférence	40 € (non licenciés) 15 € (Bon Formation FFF de 25 € déduit)
	Module PFFD 8	Mercredi 12/10/22 (18h30-20h30)	Visioconférence	
	Module PFFD 8	Samedi 03/12/22 (9h30-11h30)	Visioconférence	
	Module PFFD 8	<i>Formation à la demande dans votre Club / District</i>		

COMMUNICATION

MODULE PFFD 9 : DEVELOPPER SON AISANCE A L'ORAL *(module de 4h)*

OBJECTIFS

- Identifier les clés d'une prise de parole réussie
- Savoir gérer ses appréhensions
- Analyser ses points forts et axe de progression dans sa prise de parole en public
- Optimiser ses interventions

PUBLICS

- Membres des comités directeurs et salariés des clubs, districts, ligues

Programme de la Formation

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Développer son aisance à l'oral	Module PFFD 9	<i>Formation à la demande dans votre Club / District</i>		40 € (non licenciés) 15 € (Bon Formation FFF de 25 € déduit)

COMMUNICATION

MODULE PFFD 10 : REAGIR FACE A UN CONFLIT *(module de 4h)*

OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes en jeu dans les conflits
- Maîtriser ses émotions.
- Permettre une sortie de crise honorable pour tous.
- Savoir répondre à l'agressivité sans être agressif.
- Comprendre la posture de tiers dans les conflits.
- Connaître les outils de prévention des conflits de la FFF.

PUBLICS

- Dirigeants, bénévoles, éducateurs, arbitres...

Programme de la Formation

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Réagir face à un conflit	Module PFFD 10	<i>Formation à la demande dans votre Club / District</i>		40 € (non licenciés) 15 € (Bon Formation FFF de 25 € déduit)

FONCTION EMPLOYEUR

MODULE PFFD II : RECRUTER UN SALARIE ET FINANCER L'EMPLOI *(module de 2h ou 4h)*

OBJECTIFS

- Identifier les besoins du club en termes de recrutement
- Savoir rédiger une fiche de poste
- Connaître les coûts de l'emploi et les financements possibles
- Savoir mener un entretien d'embauche

PUBLICS

- Bénévoles et dirigeants de clubs qui ont le projet de recruter un premier salarié

Programme de la Formation

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Recruter un salarié et financer l'emploi	Module PFFD II	Mercredi 21/09/22 (18h30-20h30)	Visioconférence	40 € (non licenciés) 15 € (Bon Formation FFF de 25 € déduit)
	Module PFFD II	Samedi 05/11/22 (9h30-11h30)	Visioconférence	
	Module PFFD II	Mercredi 07/12/22 (18h30-20h30)	Visioconférence	
	Module PFFD II	<i>Formation à la demande dans votre Club / District</i>		

FUNCTION EMPLOYEUR

MODULE PFFD 12 : ACCOMPAGNER LE SALARIE ET DEVELOPPER L'EMPLOI *(module de 2h ou 4h)*

OBJECTIFS

- Préparer l'accueil d'un salarié
- Connaître les principales obligations liées à la fonction employeur : temps de travail, rémunération, durée du travail, congés.
- Connaître les bases de la gestion administrative du personnel
- Connaître les structures qui peuvent accompagner les clubs employeurs
- Développer l'emploi du salarié à l'aide de l'entretien annuel et de la formation

PUBLICS

- Bénévoles et dirigeants qui souhaitent disposer des éléments de base de la gestion du personnel

Programme de la Formation

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Accompagner le salarié et développer l'emploi	Module PFFD 12	Mercredi 05/10/22 (18h30-20h30)	Visioconférence	40 € (non licenciés) 15 € (Bon Formation FFF de 25 € déduit)
	Module PFFD 12	Samedi 26/11/22 (9h30-11h30)	Visioconférence	
	Module PFFD 12	<i>Formation à la demande dans votre Club / District</i>		

CONNAISSANCE DE L'ASSOCIATION

MODULE PFFD 13 : (RE)DECOUVRIR LE CADRE ASSOCIATIF DU FOOTBALL *(module de 2h ou 4h)*

OBJECTIFS

- Connaître les bases juridiques du fonctionnement d'une association
- Assimiler les types d'acteurs et d'organes de l'association
- Savoir où trouver les informations nécessaires à la gestion d'une association

PUBLICS

- Nouveaux dirigeants de l'association, bénévoles, dirigeants, salariés impliqués dans la gestion régulière de l'association

Programme de la Formation

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
(Re)Découvrir le cadre associatif	Module PFFD 13	Mercredi 07/09/22 (18h30-20h30)	Visioconférence	40 € (non licenciés) 15 € (Bon Formation FFF de 25 € déduit)
	Module PFFD 13	Samedi 15/10/22 (9h30-11h30)	Visioconférence	
	Module PFFD 13	Mercredi 23/11/22 (18h30-20h30)	Visioconférence	
	Module PFFD 13	<i>Formation à la demande dans votre Club / District</i>		

CONNAISSANCE DE L'ASSOCIATION

MODULE PFFD 14 : MAÎTRISER L'ENVIRONNEMENT DE L'ASSOCIATION *(module de 2h ou 4h)*

OBJECTIFS

- Appréhender l'environnement externe de l'association
- Identifier les acteurs partenaires de l'association et leur rôle
- Comprendre la nouvelle organisation territoriale fédérale

PUBLICS

- Bénévoles, dirigeants, salariés directement impliqués dans la gestion régulière de l'association

Programme de la Formation

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Maîtriser l'environnement de l'association	Module PFFD 14	Samedi 24/09/22 (9h30-11h30)	Visioconférence	40 € (non licenciés) 15 € (Bon Formation FFF de 25 € déduit)
	Module PFFD 14	Mercredi 26/10/22 (18h30-20h30)	Visioconférence	
	Module PFFD 14	Samedi 10/12/22 (9h30-11h30)	Visioconférence	
	Module PFFD 14	<i>Formation à la demande dans votre Club / District</i>		

CONNAISSANCE DE L'ASSOCIATION

MODULE PFFD 15 : APPREHENDER LES RESPONSABILITES DE L'ASSOCIATION ET DE SON DIRIGEANT *(module de 4h)*

OBJECTIFS

- Connaître et prévenir les risques inhérents à l'activité de l'association
- Identifier les responsabilités pouvant être engagées par l'association et ses dirigeants
- Distinguer les différents types d'assurances

PUBLICS

- Bénévoles, dirigeants, salariés directement impliqués dans l'administration de l'association

Programme de la Formation

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Appréhender les responsabilités de l'association et de son Dirigeant	Module PFFD 15		<i>Formation à la demande dans votre Club / District</i>	40 € (non licenciés) 15 € (Bon Formation FFF de 25 € déduit)

Comment s'inscrire aux formations Dirigeants ?

Toutes les inscriptions aux formations Dirigeants proposées par l'IR2F doivent être réalisées en ligne.

Deux cas de figure sont possibles :

- VOUS ÊTES LICENCIÉ(E) DANS UN CLUB QUI FINANCE VOTRE FORMATION ?
→ L'inscription doit être faite **par le Référent de votre club**, sur le site portailclubs.fff.fr, grâce au bouton ci-dessous :

Portailclubs.fff.fr

- DANS TOUS LES AUTRES CAS,
→ L'inscription doit être faite **directement par le candidat**, sur le site maformation.fff.fr, grâce au bouton ci-dessous :

Maformation.fff.fr

En complément, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté met à votre disposition un document en ligne détaillé avec les nouvelles procédures d'inscription aux formations :

Procédures d'inscription

Pour tout renseignement, merci de prendre contact auprès de :



Amandine MENIGOZ

Responsable du Service aux Clubs

03.73.63.01.67 - serviceauxclubs@bfc.fff.fr

FORMATION DES ARBITRES

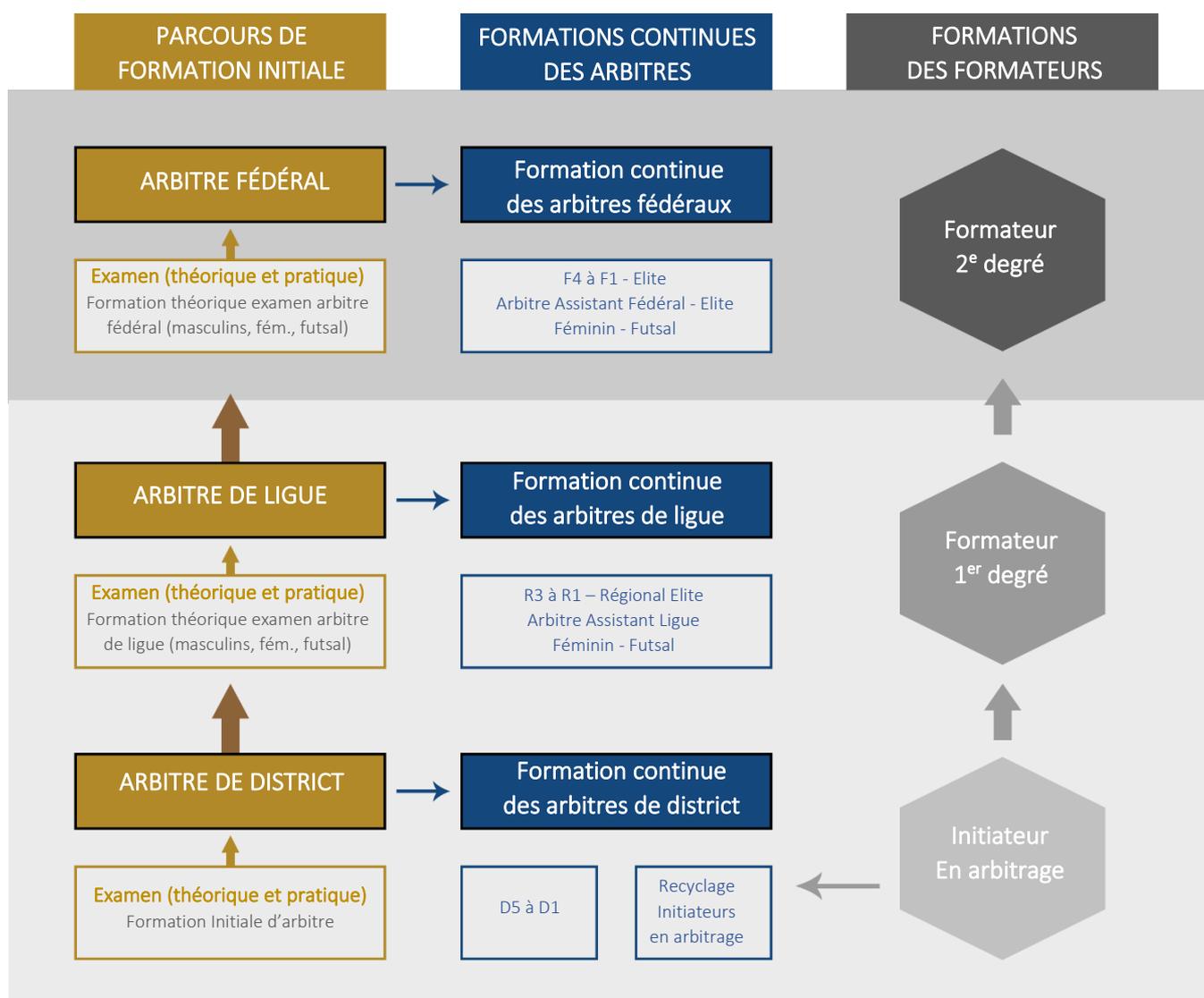


« Le football n'est pas un jeu parfait. Je ne comprends pas que les gens veuillent que l'arbitre le soit »

Pierluigi Collina

Parcours de Formation des Arbitres

Voici l'offre de formation à destination des Arbitres, dispensée par la Fédération Française de Football, l'IFF, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football, l'IR2F et les Districts.



Calendrier de Formation des Arbitres

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE (FIA)

OBJECTIFS

- Devenir arbitre de football de niveau départemental en étant garant du respect des lois du jeu
- Assimiler et valider le module de la FIA Football défini par la Direction Technique Arbitrage (DTA) :
 - Séance n°1 : Découverte de la fonction
 - Séance n°2 : L'avant-match
 - Séance n°3 : Fautes, cartons et remises en jeu
 - Séance n°4 : Maniement du drapeau – Hors-jeu – Révisions
 - Séance n°5 : Révisions – Lecture du jeu – Déplacements
 - Séance n°6 : Contrôle des connaissances – Gestion des conflits
 - Séance n°7 : Les formalités administratives*
 - Séance n°8 : Bilan de la saison*

*séances 7 et 8 réalisées dans votre District de rattachement, après réussite à la FIA

PUBLICS

- Ouverte à toutes personnes licenciées ou non de la F.F.F. et ayant au minimum 13 ans au 1er janvier de la saison

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Ligue BFC	Séances 1 à 6	26 au 28/08/22	CREPS Dijon	90 € en frais pédagogiques Sifflet et livrets lois du jeu inclus Frais annexes à prévoir
		Du 06 au 09/02/23 & 18 et 19/02/23	Théorie en distanciel MSP en présentiel	
		Du 13 au 16/02/23 & 18 et 19/02/23	Théorie en distanciel MSP en présentiel	
DISTRICT COTE D'OR	Séances 1 à 8	24/09, 01 et 08/10/22	Is-sur-Tille	
		Janvier 2023	Secteur Dijon	
DISTRICT DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT		Octobre 2022	Arbouans	
		28 au 30/10/22	Bolandoz	
		Janvier/Février 2023	Besançon	
		Janvier/Février 2023	Arbouans	

DISTRICT JURA	07, 08 et 09/10/22 Ou 08, 09 et 15/10/22	Bellecin
	04, 05 et 11/02/23	Poligny ou Lons-le-Saunier
DISTRICT NIEVRE	Octobre 2022	Varennes-Vauzelles
	Janvier 2023	Varennes-Vauzelles
DISTRICT HAUTE SAONE	Octobre/Novembre 2022	Vesoul
	Janvier/Février 2023	Vesoul
DISTRICT SAONE ET LOIRE	24/09, 01 et 08/10/22	Vendennes-sur-Arroux
	Janvier/Février 2023	Demigny
DISTRICT YONNE	15, 16 et 22/10/22	Auxerre
	28, 29/01 et 04/02/23	Auxerre



FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE FUTSAL

(FIA FUTSAL)

OBJECTIFS

- Devenir arbitre de futsal de niveau départemental en étant garant du respect des lois du jeu
- Assimiler et valider le module de la FIA Futsal défini par la Direction Technique Arbitrage (DTA) :
 - Séance n°1 : Découverte de la fonction
 - Séance n°2 : L'avant-match
 - Séance n°3 : Coup-francs, cartons et remises en jeu
 - Séance n°4 : Spécificités Futsal
 - Séance n°5 : Révisions – Lecture du jeu – Déplacements
 - Séance n°6 : Contrôle des connaissances – Gestion des conflits
 - Séance n°7 : Les formalités administratives*
 - Séance n°8 : Bilan de la saison*

*séances 7 et 8 réalisées dans votre District de rattachement, après réussite à la FIA

PUBLICS

- Ouverte à toutes personnes licenciées ou non de la F.F.F. et ayant au minimum 13 ans au 1er janvier de la saison

	FORMATIONS	DATES INITIALES -> NOUVELLES DATES	LIEUX	TARIFS
Ligue BFCF	Séances 1 à 6	A définir	A définir	90 € en frais pédagogiques Sifflet et livrets lois du jeu inclus

Comment s'inscrire aux formations Arbitres ?

La coordination générale, conformément aux procédures de l'IFF, est assurée par la Ligue avec la collaboration des Districts. La perception des frais pédagogiques sur la base du tarif fixé par la FFF, incombe à l'IR2F. Ce dernier transmet ensuite à la Ligue la liste des stagiaires afin que ceux-ci puissent bénéficier des aides sous la forme des bons de formation. L'IR2F demeure le seul interlocuteur de l'IFF en la matière.

Toutes les inscriptions aux formations Arbitres proposées par l'IR2F doivent être réalisées en ligne.

Deux cas de figure sont possibles :

- VOUS ÊTES LICENCIÉ(E) (JOUEUR, EDUCATEUR, DIRIGEANT) DANS UN CLUB ET SOUHAITEZ LE REPRESENTER EN TANT QU'ARBITRE ?
→ L'inscription doit être faite par le Référént de votre club qui finance la formation, sur le site portailclubs.fff.fr, grâce au bouton ci-dessous :

[Portailclubs.fff.fr](http://portailclubs.fff.fr)

- DANS TOUS LES AUTRES CAS,
→ L'inscription doit être faite directement par le candidat, sur le site maformation.fff.fr, grâce au bouton ci-dessous :

[Maformation.fff.fr](http://maformation.fff.fr)

En complément, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté met à votre disposition un document en ligne détaillé avec les nouvelles procédures d'inscription aux formations :

[Procédures d'inscription](#)

Pour tout renseignement, merci de prendre contact auprès de :



Loane GREMY

Apprentie IR2F

03.73.63.01.72 - lgremy@bfc.fff.fr

LES BONS DE FORMATION

Pour toutes ces formations FIA, des bons de formations sont à disposition des stagiaires pour les aider dans le financement :

- Limite d'un bon de formation de 25€ par formation pour les Arbitres Féminins et Masculins

Le montant du bon sera déduit du coût de votre formation par l'IR2F sous condition d'être présent à ladite formation.

AIDES FINANCIERES POTENTIELLES



"L'association c'est l'apprentissage de la vie sociale ... C'est faire sur un petit espace, dans un petit domaine, l'image réduite, visible pour quelques-uns de ce que doit être la grande société humaine."

Léon Bourgeois

Aides Fédérales

BOURSE FORMATION

L'objectif du Fond d'Aide au Football Amateur (FAFA) Formation est de développer les compétences de l'ensemble des acteurs du football. Pour ce faire, la Fédération souhaite les accompagner en cofinçant la formation des éducateurs, des dirigeants bénévoles ainsi que des permanents de clubs.

Les formations éligibles à la Bourse Formation

- Formations professionnelles : Brevet Moniteur de Football (BMF) ; Brevet d'Entraîneur de Football (BEF) ; BEF Sportif de Haut-Niveau ; BMF option Futsal ; Diplôme d'Etat Supérieur mention Football (DES.JEPS) ; Brevet d'Entraîneur Formateur de Football (BEFF) ; Brevet d'Entraîneur Professionnel de Football (BEPF)

- Formations diplômantes : Certificat d'Entraîneur des Gardiens de But (CEGB) ; Certificat Futsal Performance (CFP) ; Certificat Préparateur Physique – Formation (en remplacement du CEPA) ; Formations Continue de Niveau II

Afin de pouvoir présenter une demande de cofinancement, le porteur de projet doit être soit un [licencié à la FFF](#), soit un [club amateur affilié à la FFF](#). Un seul dossier peut être présenté par formation. La demande doit être formulée pour une action de formation qui aura lieu au cours de la même saison.

Pour certains profils de stagiaire, l'aide est accordée sous réserve que le demandeur ait sollicité en parallèle le financement d'une partie du coût de la formation auprès d'un organisme extérieur (Pôle Emploi pour les demandeurs d'emplois, OPCA pour les salariés des clubs, ...).

Pour toute formation initiale ou spécifique commençant avant le 31 décembre, les stagiaires pourront envoyer leur dossier complet jusqu'au 31 Octobre. Pour les formations continues d'éducateurs de Niveau 2, les stagiaires devront faire parvenir leur dossier avant le début de leur formation.



Aides Fédérales

BONS DE FORMATION

La FFF a décidé, au titre de la saison 2022-2023, de simplifier la procédure de l'aide modulaire en dématérialisant les bons formations éducateurs, arbitres et dirigeants dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur. Vous trouverez ci-dessous le dispositif applicable depuis le 1er août 2022.

Une déduction automatique de 25 € par stagiaire et par module de formation suivi sera appliquée, dans la limite des enveloppes attribuées à cet effet à chaque Ligue régionale.

MODULES ÉLIGIBLES AUX BONS DE FORMATION

INTITULÉ DES FORMATIONS	
EDUCATEURS	Modules U6/U7
	Modules U9
	Modules U11
	Module sécurité
	Module projet éducatif
	Module projet associatif
	Animatrice Fédérale
	Module « Futsal Initiation »
	Module « Futsal Entraînement »
	Module « Football et Handicaps »
	Certification Certificat Fédéral de Football 1
Certification Certificat Fédéral de Football 4	
ARBITRES	Formation Initiale d'Arbitres (FIA)
	Formation Initiale d'Arbitres Futsal (FIA Futsal)
DIRIGEANTS	Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants (PFFD)

Le montant du bon sera déduit du coût de votre formation par l'IR2F de la Ligue sous condition d'être présent à ladite formation. Aucun remboursement ne sera effectué lorsque le tarif du module sera inférieur au montant du bon

Organismes d'aide

OPCO : OPERATEUR DE COMPETENCES

La mission première des OPCO est d'offrir un appui technique aux branches professionnelles pour établir la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) et doivent les accompagner dans leur mission de certification professionnelle.

Gérés par les partenaires sociaux, les OPCO ont surtout vocation à assurer, en remplacement des OPCA, le financement des contrats en alternance (apprentissage ou professionnalisation) selon les niveaux de prise en charge définis par les branches professionnelles. En revanche, les OPCO perdent la charge de collecter les cotisations dédiées à la formation traditionnellement assurée par les OPCA et qui sera désormais collecter directement par l'Urssaf, déjà en charge des cotisations sociales.

OPCO dédié à la branche sport : **AFDAS**

Contact régional : Bureau de Dijon - Maison des Entreprises - 6 allée André Bourland - 21000 DIJON - 03 80 77 85 90

Afdas.

Organismes d'aide

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Le Compte personnel de formation (CPF) permet à toute personne active, dès son entrée sur le marché du travail et jusqu'à la date à laquelle elle fait valoir l'ensemble de ses droits à la retraite, d'acquérir des droits à la formation, mobilisables tout au long de sa vie professionnelle. L'ambition du CPF est ainsi de contribuer, à l'initiative de la personne elle-même, au maintien de l'employabilité et à la sécurisation du parcours professionnel.

RAPPEL : Le CPF s'est substitué au droit individuel à la formation (DIF) le 1er janvier 2015, avec reprise des droits acquis sur ce dernier. Le reliquat des heures DIF non consommées peut être transféré dans le Compte personnel de formation (CPF). Les heures DIF peuvent être mobilisées par les salariés et les demandeurs d'emploi jusqu'au 31 décembre 2020.



Le CPF s'adresse à toute personne en activité de plus de 16 ans. Ce compte individuel a cours tout au long de la vie professionnelle. Il n'est pas attaché au contrat de travail. Il est ouvert :

- aux salariés du secteur privé et du secteur agricole, dès 16 ans,
- aux personnes en recherche d'emploi (inscrits ou non à Pôle emploi) ou Contrat de sécurisation professionnelle.

Pour une activité salariée à temps plein, le compte personnel de formation est crédité de 24h par an jusqu'à l'acquisition de 120 heures, puis de 12h par an jusqu'à l'atteinte d'un plafond de 150 heures. Pour une activité à temps partiel, le calcul est réalisé au prorata des heures travaillées.

L'action de formation doit être éligible aux listes CPF et le dossier doit être déposé au moins 2 mois avant le début de la formation.

Modalités financières :

- Action de formation \leq à 70h : plafond de 40 € HT / h
- Action de formation $>$ à 70h : plafond de 25 € HT / h

Plus de renseignements sur www.moncompteformation.gouv.fr

Organismes d'aide

POLE EMPLOI

Si vous êtes demandeur d'emploi, consultez votre conseiller Pôle Emploi avant d'entamer toutes les démarches et pour valider votre dossier de formation.

Le conseiller vérifiera avec vous votre situation par rapport à votre rémunération durant le stage et les possibilités de prise en charge ainsi que les conditions administratives liées à la formation.

Selon la formation visée et votre situation personnelle, votre contribution au financement de votre formation sera différente. Il est donc important pour vous de faire le point sur ce que vous percevrez pendant la formation et sur les coûts qui resteront à votre charge.

À savoir : si vous suivez une formation dans le cadre d'un contrat de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation), vous avez un statut de salarié et le coût de la formation est pris en charge par votre employeur.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le portail de l'alternance : www.contrats-alternance.gouv.fr





INSTITUT RÉGIONAL
DE FORMATION DU FOOTBALL
DE LA LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Ligue Bourgogne-Franche-Comté - IR2F

1 rue Monge

21000 Dijon

Téléphone : 09.70.80.93.27
